

# Vers un nouveau plan d'actions pour l'eau et les rivières du bassin versant

## Une stratégie d'adaptation pour planifier la gestion de l'eau et l'aménagement du territoire

Construire un équipement public, accueillir de nouveaux habitants, planter des vignes, orienter le développement touristique sont autant de choix que nous devons faire aujourd'hui et qui nous engageront pour les 30 prochaines années.

Pour ne pas subir les effets du changement climatique, le territoire doit pouvoir anticiper ces choix en construisant une stratégie locale d'adaptation partagée et portée par l'ensemble des acteurs locaux. Cette stratégie sera traduite dans notre loi locale sur l'eau, le Schéma d'Aménagement des Eaux (SAGE), et dans l'ensemble des documents qui planifient l'aménagement de notre territoire, notamment les documents d'urbanisme (ScoT, PLU).

## Un plan d'actions pour apporter des solutions et des financements

Parce qu'une stratégie n'est pas suffisante, elle sera accompagnée d'un plan d'actions qui priorise, programme et finance les opérations à mettre en œuvre.

Ce plan d'actions permettra de renforcer les infrastructures existantes, d'expérimenter de nouvelles solutions techniques et de nouvelles manières de gérer et d'utiliser l'eau.

Tous les secteurs sont concernés : gestion des milieux naturels, eau potable, agriculture, tourisme, industrie,... Et tous les porteurs de projets seront mobilisés : collectivités, associations, entreprises...

## Un exemple d'action

Au printemps 2022, l'EPTB va reconduire et étendre à l'ensemble du bassin versant de l'Ardèche une offre de fourniture en matériels d'économie d'eau et de stockage des eaux de pluie à prix réduit à destination des particuliers et collectivités. Des événements seront également organisés pour sensibiliser le grand public aux économies d'eau.



## Des réunions pour partager le diagnostic et recueillir vos attentes

Elu, agriculteur, consommateur, association, entrepreneur, collectivité ... nous avons tous un rôle à jouer. Alors rejoignez la démarche et participez aux réunions de réflexion collective :

> **jeudi 18 novembre 2021**

de 9h30 à 12h - salle des fêtes de Lalevade d'Ardèche.  
de 15h à 17h30 - salle des fêtes de Vogüé.

> **vendredi 19 novembre 2021**

de 9h30 à 12h - salle des fêtes des Assions.  
de 14h30 à 17h - salle des fêtes d'Orgnac l'Aven.

Vous ne pouvez pas vous déplacer mais vous souhaitez partager un point de vue, une idée, une initiative, faites le nous savoir en adressant un mail à [sage@ardeche-eau.fr](mailto:sage@ardeche-eau.fr).

Consulter les documents produits dans le cadre de cette démarche :  
<https://www.ardeche-eau.fr/documentation/documentation-ardeche-2050.html>



Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche  
4, allée du Château - 07200 VOGÜE - 04 75 37 82 20 - [www.ardeche-eau.fr](http://www.ardeche-eau.fr)



# Le bassin versant de l'Ardèche face au défi du changement climatique



Quelles rivières, quelles ressources en eau, quels usages en 2050 ?

Le changement climatique est aujourd'hui une réalité. Chacun en perçoit les effets sur l'intensification des vagues de chaleur notamment. Mais les conséquences sur notre quotidien sont multiples et leurs effets à long terme parfois difficilement perceptibles. La démarche prospective "Ardèche 2050" engagée par l'EPTB du Bassin versant de l'Ardèche et la Commission Locale de l'Eau vise à en mesurer les impacts actuels et à venir sur nos ressources en eau, nos rivières, les

êtres vivants et activités qui en dépendent. L'objectif est ensuite de construire collectivement une stratégie d'adaptation et un programme d'actions pour un territoire plus résilient.



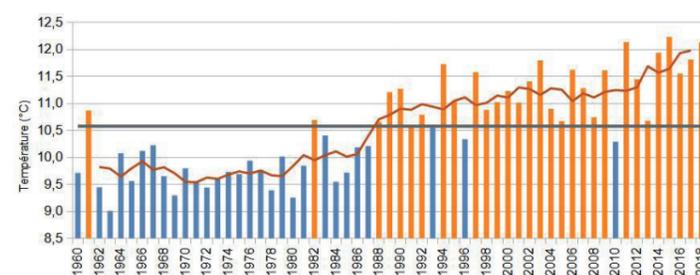
## Comment a évolué et évoluera le climat local ?

### Entre 1960 et 2019

- > +2,5°C en moyenne et jusqu'à + 3,8°C l'été sur le piémont cévenol
- > des vagues de chaleur plus intenses, plus longues et plus fréquentes
- > +38 % d'évapo-transpiration
- > des pluies plus intenses à l'automne

### De 2020 à 2050

- > +1°C en moyenne, plus marqué l'été
- > réduction par 2 du nombre de jour de gel/an
- > +15 j/an de forte chaleur (Tmax > 35°C) en basse vallée
- > fortes incertitudes sur l'évolution des pluies mais baisse probable l'été et augmentation l'hiver



Evolution de la température annuelle moyenne sur le bassin versant de l'Ardèche depuis 1960

Le climat du territoire est à la croisée des influences méditerranéennes et cévenoles, générant ainsi des phénomènes extrêmes : longues sécheresses l'été et crues violentes à l'automne.

Les milieux et les habitants ont su par le passé s'adapter à cette spécificité mais l'intensification et la répétition de ces phénomènes mettent à l'épreuve leur capacité d'adaptation et de résilience.



# Quelles menaces pour l'avenir de notre territoire ?

## ... sur nos ressources en eau ?

### Aujourd'hui :

Nos cours d'eau subissent des étiages sévères. Des mesures de restrictions des usages sont mises en place 8 années sur 10. La mobilisation des barrages hydroélectriques amont pour soutenir les débits de l'Ardèche et du Chassezac pendant l'été permet aujourd'hui de sécuriser en partie l'alimentation en eau et de réduire la pression sur certaines rivières sensibles. Les ressources souterraines, localement abondantes mais peu exploitées, contribuent également à soutenir le niveau de nos rivières en été.

### Et en 2050 ?

- ↓ de 30 % des débits estivaux et allongement de la durée des périodes de bas débits
- ↓ d'environ 15 % de la capacité de remplissage des réserves de soutien d'étiage
- ↓ de la recharge des ressources souterraines.

## ... sur la qualité de nos rivières ?

### Aujourd'hui :

83 % de nos rivières sont en bon état écologique. Mais les faibles débits en été et les températures élevées rendent les rivières sensibles au développement d'algues et de bactéries. Ce phénomène d'eutrophisation est accentué par les rejets de nutriments urbains et agricoles. La qualité écologique et sanitaire s'en retrouve dégradée avec par exemple des sites de baignade fermés.

### Et en 2050 ?

- ↑ des nutriments, ↓ de la dilution des rejets d'eaux usées
- ↑ du développement d'algues et de cyanobactéries
- ↓ des performances des stations d'épuration.

## ... sur la biodiversité ?

### Aujourd'hui :

13 % du bassin est couvert par des sites N2000 mais les zones humides y sont rares. Nos milieux aquatiques accueillent une grande richesse écologique avec des espèces emblématiques (truite fario, apron du Rhône, loutre, écrevisse à pieds blancs, cistude d'Europe...) dont certaines sont menacées par la pollution, l'artificialisation et le réchauffement de l'eau.

### Et en 2050 ?

- banalisation des espèces (faune et flore) et menace de disparition d'espèces thermo ou polluo-sensibles
- ↓ de la zone de présence de la truite
- ↑ des espèces invasives
- affaiblissement des zones humides et des peuplements forestiers



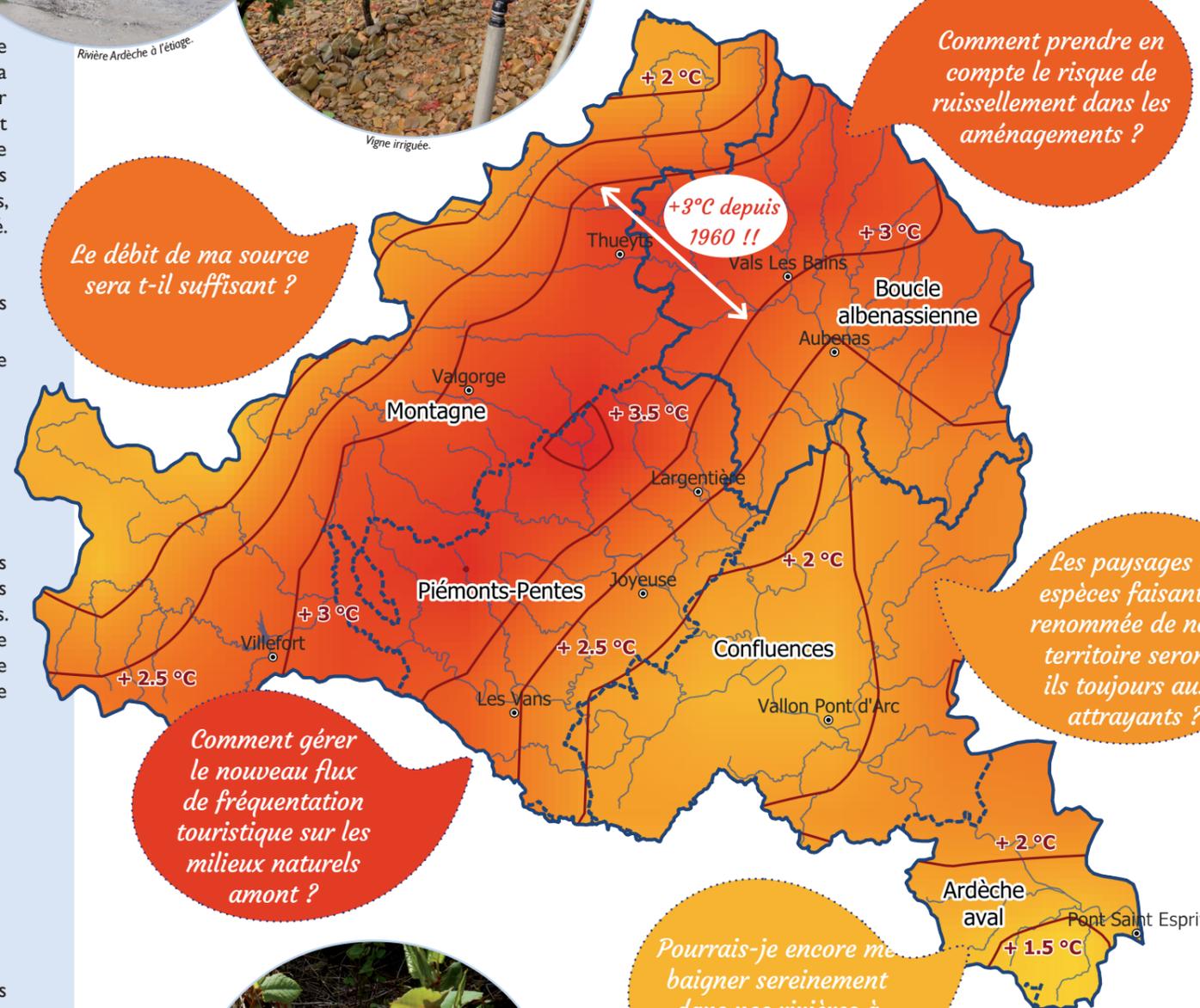
Rivière Ardèche à l'étiage.



Vigne irriguée.



Après la crue de la Loire en centre ville - 10/2013.



Le débit de ma source sera-t-il suffisant ?

Comment prendre en compte le risque de ruissellement dans les aménagements ?

Les paysages et espèces faisant la renommée de notre territoire seront-ils toujours aussi attrayants ?

Comment gérer le nouveau flux de fréquentation touristique sur les milieux naturels amont ?

Pourrais-je encore me baigner sereinement dans nos rivières à l'avenir ?



BAIGNADE INTERDITE  
NON CONFORMITE Baignade



Renouée asiatique : espèce invasive qui se développe de façon incontrôlée au bord des rivières.

Carte : répartition géographique de l'évolution de la température moyenne annuelle sur le bassin versant de l'Ardèche (période 1960-2019).  
NB : les éléments présentés dans ce document ne constituent pas une prédiction mais une probabilité s'appuyant sur l'état actuel des connaissances techniques et scientifiques compilées par le Bureau d'études BRL Ingénierie pour le compte de l'EPTB du Bassin versant de l'Ardèche dans le cadre de la démarche « Ardèche 2050 ».



## ... sur l'urbanisation ?

### Aujourd'hui :

Chaque habitant consomme en moyenne 150 l/j. Malgré les efforts importants réalisés par les collectivités pour réduire les fuites dans les réseaux, l'eau potable représente la majorité des prélèvements en eau sur le bassin avec près de 12 millions de m3/an. 28 communes du territoire voient leur urbanisation restreinte faute d'une ressource en eau suffisante.

Le territoire est particulièrement vulnérable aux risques d'inondations avec près de 20 000 habitants permanents en zones inondables et des dégâts qui pourraient s'élever à plus de 200 M€ en cas de crue tri-centennale.

### Et en 2050 ?

- ↑ jusqu'à + 40 % des besoins en eau potable en pointe
- rupture d'approvisionnement en eau au niveau de certaines sources
- problèmes sanitaires liés au réchauffement de l'eau dans les réseaux
- ↑ vulnérabilité aux risques d'inondations et de ruissellement

## ... sur l'agriculture ?

### Aujourd'hui :

La déprise agricole sur les parties amont du bassin contribue à la fermeture des milieux et à la perte de biodiversité. L'irrigation représente jusqu'à 6 millions de m3/an et s'est organisée autour de réseaux d'irrigation sous pression dans les secteurs de plaines et de canaux d'irrigation gravitaires sur les pentes. On constate depuis quelques années une augmentation de la demande en eau pour l'irrigation, y compris pour des cultures traditionnellement peu ou pas irriguées (vigne, olivier).

### Et en 2050 ?

- ↑ du besoin en eau de l'agriculture estimé à + 12 Mm3
- déprise agricole et fermeture des milieux ouverts
- ↑ de la vulnérabilité des exploitations face aux événements extrêmes (gel, grêle, canicule, sécheresse...).

## ... sur le tourisme et les loisirs aquatiques ?

### Aujourd'hui :

Le tourisme est l'un des principaux moteurs de l'activité économique du territoire avec près de 10 millions de nuitées par an. Il bénéficie d'une image de destination nature avec de nombreux loisirs d'eau vive. Mais il est confronté à une massification des flux, un surdimensionnement des équipements (eau potable, assainissement) et des conflits d'usages de plus en plus nombreux.

### Et en 2050 ?

- allongement des périodes de fréquentation
- ↑ de la fréquentation sur les espaces naturels à forts enjeux écologiques
- dépendance accrue aux dispositifs de soutien d'étiage